

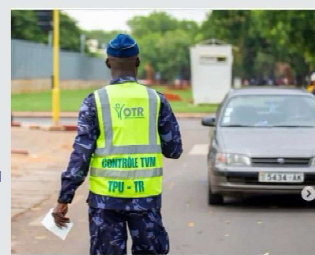
CHRONIQUE de la Semaine

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

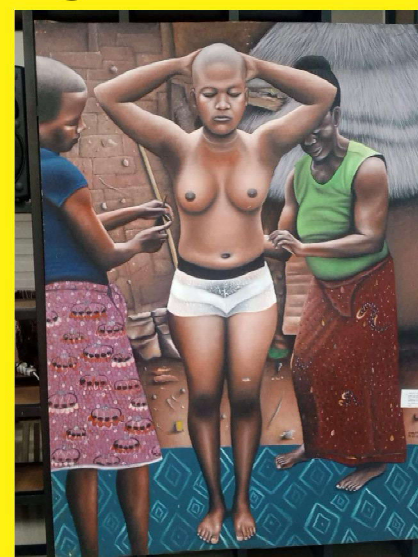
Hommage national au Col. Kléber DADJO à Siou : **Un imposant Mausolée immortalise le Soldat** P.3



OTR : **Les contrôles du paiement de la TPU se poursuivent** P.5



Rites initiatiques des Akpéma en pays Kabyè : **A quand leur innovation pour plus de dignité de la jeune fille ?** P.4



Pénurie inquiétante de sang au Togo : « **Mobilisation Générale** » et « **Le Sang du Peuple** », pour sauver la situation P.7



FAEA-TOGO: « **Quand l'eau devient un danger, les femmes transforment la crise en combat** », P.6

Carole AGHEY



Supposée disparition de sexe : **La justice togolaise condamne trois jeunes hommes** P.6



Chers usagers de la route, merci de prévoir
exactement le montant équivalent à votre
redevance afin de faciliter le passage au péage.

Littérature et histoire :

Un ouvrage fait honneur au Soldat Kléber Dadjo

« *Le Soldat Kléber Dadjo, premier officier de l'armée et président de la République (1933-1967)* », c'est le titre d'un ouvrage venant de paraître, consacré à Kléber Dadjo, une figure marquante de l'histoire politique et militaire du Togo.

L'auditorium de l'Université de Lomé a servi de cadre, le jeudi 06 août dernier à la cérémonie de dédicace de cet ouvrage signé du premier rapporteur du Haut-Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN), Dr Evalo Wiyao.

La publication, qui a précédé l'hommage national le 12 août 2026 à Siou, village natal de l'ancien chef de l'État, revient sur son parcours militaire sous le drapeau français, son ascension au sein de l'armée togolaise ainsi que son rôle à la tête du pays dans un contexte politique particulièrement sensible.

La manifestation s'est tenue en présence de plusieurs personnalités, notamment Mme Awa Nana Daboya, Présidente de la Haute Auto-

rité pour la Consolidation de la Réconciliation et le Renforcement de l'Unité Nationale, HCRRUN, des autorités administratives, militaires et universitaires, des cadres de la préfecture de Niamtougou ainsi que des membres de la famille de feu le Colonel Kléber Dadjo.

Structuré en 156 pages et articulé en deux grandes parties, l'ouvrage se propose de restituer avec rigueur le parcours d'une figure emblématique de l'histoire du Togo.

La première partie, intitulée « Kléber Dadjo sous le drapeau français : symbole de la témérité (1933-1962) » dresse le portrait d'un militaire d'exception. L'auteur y retrace son ascension méthodique, des premiers grades jusqu'au sommet de la hiérarchie de l'armée, mettant en



exergue des qualités cardinales telles que le courage, la discipline et le sens élevé du devoir.

La seconde partie, « Kléber Dadjo : l'officier supérieur et le président de la République (13 janvier 1967 – 13 avril 1967) », aborde deux axes fondamentaux. Elle analyse d'une

part les attributs humains et professionnels qui ont forgé la personnalité de l'ancien commandant de la Garde togolaise. D'autre part, elle revient sur l'exercice du pouvoir d'État, période durant laquelle feu Kléber Dadjo a assumé la charge de Président de la République.

Procédant à la présentation de l'ouvrage, le Dr Kpaye Bakayota en a relevé la double portée : historique et pédagogique. Il a estimé que ce travail contribue à exhumers des pans méconnus de notre histoire nationale tout en offrant à la jeunesse un modèle de patriotisme, de courage et de sens du consensus. Il a qualifié feu Kléber Dadjo de « grand patriote » dont l'itinéraire mérite d'éclairer le processus de construction nationale.

Prenant la parole, l'auteur, Dr Wiyao Dadjo, a situé cette publication dans le prolongement de la mission du HCRRUN : celle du devoir de

mémoire et de réconciliation. Il a également souligné l'ambition scientifique de l'ouvrage, destiné à constituer une référence pour le monde universitaire et à servir de support à l'enseignement de l'histoire contemporaine du Togo. Il a, pour conclure, exprimé sa profonde gratitude au Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, pour le soutien accordé à la réalisation de ce projet éditorial.

Docteur en histoire politique et des relations internationales, Evalo Wiyao est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à des figures marquantes de la nation togolaise. Avec « Le soldat Kléber Dadjo », il poursuit son œuvre de restitution et de valorisation des grandes trajectoires qui ont façonné le Togo.

Carole A.

Blitta : Les Gouverneurs et les Préfets à l'école de la bonne administration territoriale

Les travaux du séminaire national des Gouverneurs et Préfets, ouverts le 5 août à Blitta, ont pris fin ce 6 août 2026 sur une note de satisfaction. Pendant deux jours, les représentants de l'État dans les territoires ont procédé à un examen sans détour des réalités de l'administration territoriale, partagé leurs expériences et dégagé des pistes d'action pour rendre plus efficace le pilotage territorial de l'action publique.

Organisé par le ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le séminaire a permis aux Gouverneurs et Préfets de revenir sur les principales difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs missions, mais aussi sur les réformes engagées et les exigences nouvelles auxquelles l'administration territoriale doit répondre.

Les échanges ont notamment porté sur le fonctionnement de l'administration déconcentrée, la décentralisation, la gouvernance locale, la chefferie traditionnelle, la gestion des ressources, les libertés publiques, les cultes et la communication institutionnelle.

Des échanges francs et des orientations concrètes

L'un des principaux acquis des travaux réside dans la franchise des échanges. Retards dans la transmission des rapports et correspondances, difficultés de collaboration avec certains ministères sectoriels, insuffisance de personnel qualifié, contraintes matérielles et financières

ou encore difficultés d'interprétation de certains textes : les participants ont exposé les réalités auxquelles ils sont confrontés au quotidien.

En réponse, le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, Colonel AWATE Hodabalo, a apporté des clarifications et donné des orientations précises. Il a notamment insisté sur la discipline administrative, le respect des procédures et des délais, l'amélioration de la circulation de l'information et le recours accru aux voies officielles de communication.

Le ministre a également annoncé des mesures destinées à harmoniser les pratiques entre les gouvernorats et les préfectures, notamment à travers une rencontre nationale des secrétaires généraux. Il a appelé à renforcer l'appui-conseil aux collectivités territoriales et à poursuivre les efforts de modernisation dans la gestion des chefferies traditionnelles.

La communication institutionnelle a également retenu l'attention. Face à la rapidité de propagation des informations et des rumeurs sur les réseaux sociaux, la nécessité pour les structures déconcentrées de mieux communiquer sur l'ac-



Photo de famille

tion publique au niveau local a été soulignée. La mise en place de cellules de communication dans les gouvernorats et préfectures figure parmi les pistes évoquées.

Vers une administration territoriale plus performante

Au terme des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées autour de la formation et du renforcement des capacités, de l'harmonisation des pratiques administratives, de l'amélioration de la circulation de l'information et du renforcement du dialogue entre l'administration centrale et les autorités territoriales.

Les participants ont également insisté sur une meilleure anticipation des besoins en ressources humaines, financières et matérielles, ainsi que sur la nécessité d'une plus grande rigueur dans le suivi des missions régaliennes de l'État.

En clôturant le séminaire, le Colonel AWATE Hodabalo s'est félicité de la qualité des échanges et de l'engagement manifesté par les Gouverneurs et Préfets. Il les a invités à renforcer leur

maîtrise des textes, à faire preuve de vigilance dans l'exercice de leurs responsabilités et à se préparer activement aux prochaines étapes de l'action gouvernementale, notamment dans la perspective de la future feuille de route 2026-2031.

Un engagement renouvelé

Les travaux ont également été marqués par une motion adressée au Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé. À travers cette démarche, les Gouverneurs et Préfets ont réaffirmé leur engagement à accompagner les orientations nationales et à poursuivre leur mission avec responsabilité, disponibilité et détermination au service de l'État et des populations.

À travers ce séminaire, le Gouvernement réaffirme sa volonté de consolider une administration territoriale moderne, performante, réactive et résolument tournée vers les attentes des citoyens. L'ambition est de faire de chaque gouvernorat et de chaque préfecture un véritable centre d'impulsion des politiques publiques, capa-

ble d'anticiper les défis, d'accompagner les réformes et de garantir, au plus près des populations, une action publique efficace, cohérente et porteuse de résultats.

Au terme de ces deux journées, le séminaire de Blitta apparaît ainsi comme un cadre utile de mise à niveau, de dialogue et de clarification. Au-delà des recommandations adoptées, il aura surtout permis de renforcer la cohésion des autorités déconcentrées et de réaffirmer une ambition commune : faire de l'administration territoriale un levier plus efficace, plus rigoureux et plus proche des populations.

Daniel A.

CHRONIQUE
de la Semaine
Hebdomadaire d'informations générales, d'analyse et de publicité

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récupéré n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE
DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Homage national au Col. Kléber DADJO à Siou : Un imposant Mausolée immortalise le Soldat

A Siou dans la préfecture de Doufelgou, est érigée un Mausolée en honneur du regretté de mémoire Bawaina Kléber DADJO, Soldat, premier officier de l'armée et Président de la République du Togo.

Par ce joyau le peuple togolais exprime son amour, sa reconnaissance et rend un hommage national au colonel Kléber Dadjo. L'inauguration du mausolée érigé en sa mémoire, s'est déroulée hier mercredi 12 août 2026 à Siou, dans la préfecture de Doufelgou, région de la Kara sous le haut patronage du président Faure Gnassingbé et s'inscrit dans le cadre des

mer mes remerciements à chacun des acteurs ayant de par leurs conseils et leurs accompagnements, apporté leurs pierres à la réalisation de cet édifice. Mais cet exercice est impossible, tant je vois dans ce Mausolée, la main et la contribution de tous les Togolais. C'est pourquoi, je fais le choix de m'adresser à une des plus Hautes Autorités de notre pays, pour lui formuler au nom



Vue de l'entrée principale

réparations mémorielles conduites par le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN).

L'événement répondant à la recommandation n° 46 de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), qui préconise de rendre hommage aux personnalités disparues ayant marqué l'histoire du Togo, a été présidé par le président du Sénat, Barry Moussa Barqué, représentant Faure Gnassingbé.

Le regretté Kléber DADJO, Président de la République du Togo de 1933 à 1967 est désormais inscrit au panthéon des grandes personnalités qui ont marqué l'histoire du Togo. Mercredi 12 août 2026, la nation togolaise a salué sa mémoire à Siou dans le canton de Siou. Cet homme d'Etat repose désormais au « Mausolée Kléber DADJO » de Siou, une nouvelle infrastructure réalisée dans le cadre de la mise en œuvre du 3ème volet de réparations notamment « les mémorielles » dont le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale. (HCRRUN) est la cheville ouvrière.

Ce « Mausolée Kléber DADJO » de Siou traduit les idéaux de mémoire, de réconciliation et de consolidation du lien national qui fonde la marche du Togo vers une paix durable.

« Au moment de procéder à l'ouverture de ce lieu de souvenir, j'aurai voulu expri-

mer mes remerciements à chacun des acteurs ayant de par leurs conseils et leurs accompagnements, apporté leurs pierres à la réalisation de cet édifice. Mais cet exercice est impossible, tant je vois dans ce Mausolée, la main et la contribution de tous les Togolais. C'est pourquoi, je fais le choix de m'adresser à une des plus Hautes Autorités de notre pays, pour lui formuler au nom

de la famille DADJO, des populations de la Préfecture de Doufelgou, du personnel du HCRRUN et en mon nom propre, notre profonde gratitude pour le leadership et l'art avec lesquels il a conduit le processus d'hommage au Président Kléber DADJO, dont la manifestation de ce jour marque le point culminant », a déclaré Awa Nana Daboya, Présidente du HCRRUN.

Faisant à présent partie du paysage architecturale de la région de la Kara et situé dans la commune de Doufelgou, le « Mausolée Kléber DADJO » est érigé au cœur du canton de Siou, précieusement au village Borga. Il respecte à la fois les tendances modernes des sépultures et les grandes caractéristiques sépulcrales propres au pays Nawda.

« Le Mausolée Kléber DADJO que nous voyons n'est pas un simple monument mortuaire. Il est l'expression d'une vision, celle qui veut que les

Togolais assument et affrontent avec courage leur passé dans tous ses aspects en vue de soigner les ressentiments, les blessures et les frustrations qui entravent le vivre-ensemble. Cet édifice nous rappelle l'impérieuse nécessité de nous souvenir de ceux qui nous ont dirigés, de marquer à leur égard notre gratitude pour les sacrifices qu'ils ont consentis et de nous inspirer de leurs œuvres pour la consolidation des bases de notre vie commune. Il est surtout une exhortation à lutter davantage contre l'oubli, quels que soient les motifs qui sous-tendent cette posture, dans la mesure où l'oubli constitue un frein non négligeable au raffermissement de l'unité dans les jeunes nations en construction » a précisé Awa Nana Daboya.

Cet hommage à l'homme d'Etat Kléber DADJO est à multiples dimensions tenant compte du contexte sociopolitique et culturel togolais et des options de réconciliation retenues par le Togo, depuis la Commission de Réflexion pour la Réhabilitation de l'Histoire du Togo au HCRRUN, en passant par l'Accord Politique Global en 2006 et la CVJR en 2009.

Il convient également de rappeler que le processus de réhabilitation de la mémoire de feu Kléber DADJO a été engagé suivant une démarche progressive, respectueuse

des droits de ses ayants droit et attentive aux attentes de sa famille.

« Une première étape significative a ainsi été franchie avec la liquidation, par le Ministère chargé des Finances, de la rente viagère reconnue aux conjointes survivantes de l'illustre disparu, à la suite des diligences entreprises par le Bureau du Médiateur de la République, saisi à cet effet par les ayants droit », a précisé Madame Awa Nana Daboya.

En rappel, la Commis-

DADJO » de Siou est désormais une maison mortuaire, carrefour de ralliement et symbole de l'identité des Togolais en tant que communauté nationale ayant en partage un même pays et les mêmes valeurs.

Il importe de rappeler que le Colonel Kléber Bawaina Dadjo, Président de la République Togolaise du 13 janvier 1967 au 13 avril 1967, couramment appelé Colonel Kléber Dadjo, est incontestablement l'une des figures contemporaines ayant



Le mausolée

sion Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), installée le 29 mai 2009, a été investie de la mission de conduire les recherches nécessaires à la constitution de la mémoire collective et de proposer des mesures de réparation fondées sur les principes de la justice transitionnelle, incluant notamment la réhabilitation et les hommages à rendre aux femmes et aux hommes qui, de par leur engagement exemplaire, ont contribué à la grandeur du Togo. Cette approche novatrice a insufflé un nouvel élan au processus national de réconciliation. C'est dans cette dynamique, portée par le leadership et la vision éclairée de l'autorité mandante, que la CVJR a conçu un programme de réparation protéiforme intégrant des mesures adaptées de réhabilitation et de célébration de celles et ceux dont les actions ont marqué positivement l'histoire et le développement du Togo.

Le « Mausolée Kléber

marqué de ses empreintes l'évolution du Togo durant la seconde moitié du 20ème siècle. Grand guerrier et chef militaire sous le drapeau français, il devint le premier officier de l'armée togolaise qu'il servit avec efficacité et responsabilité durant sa longue carrière. Avec un parcours parsemé non seulement d'actes de courage, mais aussi d'expression de reconnaissance à son égard pour les services rendus, Kléber Dadjo était très apprécié dans l'exercice de son métier aussi bien au sein de l'armée française que dans son pays. Le rôle joué par Kléber Dadjo dans la marche de son pays vers l'indépendance et la formation de l'armée togolaise naissante, est révélateur des capacités intrinsèques exceptionnelles de ce soldat.

Daniel A.



Coupure du ruban

Rites initiatiques des Akpéma en pays Kabyè : A quand leur innovation pour plus de dignité de la jeune fille ?

La tradition est faite pour l'homme et non l'homme pour la tradition, au prix de sa dignité et de sa vie. Si, au nom de la dignité humaine, surtout de la femme, l'excision, le mariage forcé ou précoce, qui étaient la tradition de certains peuples, sont aujourd'hui combattus, puis les rites du veuvage, les règlements dans les couvents ancestraux, la lutte traditionnelle Evala, les rituels ancestraux de l'intronisation et des obsèques des chefs traditionnels, qui étaient autrefois la chasse gardée de certaines traditions au Togo, ont subi des réadaptations, il est impérieux que les rites initiatiques Akpédou en pays kabyè connaissent eux aussi une innovation.

Akpédou, qui est le passage de la jeune fille kabyè de l'âge d'adolescence à l'âge adulte à travers des rites initiatiques, est une véritable richesse léguée par les ancêtres aux peuples kabyè. Une initiation ancestrale transmise de génération en génération devrait donc être perpétuée en se transformant dans un dialogue avec les réalités de chaque génération. Car la culture ne se limite pas à la reproduction du passé. Elle est aussi innovation, réinvention, dialogue entre l'ancien et le nouveau. Lorsqu'on observe le déroulement des rites initiatiques de la jeune fille kabyè, quelques aspects avilissants, notamment le rasage complet des cheveux de la tête, les rites de vérification en public de la virginité et l'exposition de la nudité, méritent un dialogue sincère pour comprendre leurs intérêts de nos jours.

Contrôle de la virginité

L'un des actes les plus attractifs, dès qu'on parle des rites Akpédou, est la vérification de la virginité. Dans l'objectif d'amener la jeune fille kabyè à pratiquer l'abstinence et à rester chaste jusqu'au mariage, les ancêtres ont institué la vérification de la virginité chez la jeune fille proposée pour les rites Akpédou.

Dans certains cantons, c'est par la pierre sacrée, dite pierre des fornicateurs, ou une hutte avec une petite entrée juste assez large pour le passage d'une tête humaine que les initiées ayant déjà connu des garçons sont détectées. Celle qui, malgré sa non-virginité, se hasarderait à s'asseoir sur la pierre sacrée était châtiée sur place par une sorte d'hémorragie ou par une attaque d'abeilles. Les mêmes exigences étaient observées pour le cas du passage par le trou de la case. Seules les vierges pouvaient y rentrer ; les non-vierges étaient coincées en s'y hasardant.

Malheureusement, bien que cette pratique de nos jours soit maintenue, les fétiches ou les ancêtres repré-

sentés par la pierre de fornicateur et la case à petit trou ne font plus peur aux initiées non-vierges. En effet, les sanctuaires ancestraux qui existent encore sont si violés ou corrompus de nos jours à telle enseigne que les non-vierges, et même celles qui ont fait des avortements, peuvent s'y asseoir ou passer à travers le petit trou sans aucun châtiement des ancêtres. Quelle est alors l'importance de ce rituel ? L'autre paradoxe, c'est que la virginité d'une fille avant le mariage, qui naguère était une vertu recommandée, exigée et entretenue par les coutumes et les religions ancestrales, est de nos jours obsolète, oubliée ou abandonnée. Seule la religion chrétienne, dite étrangère ou du Blanc, continue au contraire de l'enseigner et de la promouvoir pour la pureté et la chasteté de ses fidèles devant Dieu. La virginité d'une fille avant le mariage qui faisait aussi la fierté et l'honneur par le passé aux parents, aux familles et à la fille elle-même n'est plus tant convoitée aujourd'hui.

Pourquoi obliger la jeune fille à montrer tout son corps et ses parties intimes, qui devraient être une exclusivité pour son futur mari, à tout un canton avant de devenir épouse et mère ? La question fondamentale qui mérite d'être posée est de savoir si ce rituel est diffamant ou honorifique pour la jeune fille à l'époque présente, où connaître un garçon avant le mariage n'est plus un scandale.

Exposition de la nudité de l'Akpénou

L'un des côtés sombres des rites initiatiques Akpédou en pays kabyè, en dehors du rasage complet des cheveux de la tête et du contrôle public de la virginité, est la sortie nue en public des Akpéma.

La procession de nos jours en état de nudité de l'Akpénou à travers les maisons, quartiers et villages jusqu'au sanctuaire est une mauvaise interprétation de la conception des ancêtres. La première idée qui traverse depuis toujours l'esprit du commun des mortels lorsqu'on parle des rites Akpédou est l'expo-



Une Akpénou en pleine initiation

sition de la nudité de l'Akpénou. Ce rite, qui humilie et rabaisse la gent féminine, devrait être repensé ou supprimé, comme ce fut le cas des rites de veuvage et de l'excision.

À l'origine, la nudité de l'Akpénou n'était pas un scandale comme c'est le cas aujourd'hui. En effet, garçons et filles marchaient nus jusqu'à l'âge adulte. C'est le jour de la sortie officielle, après les rites dans le sanctuaire, qui marque le début de la vêtue de la fille devenue épouse et mère. À partir de cet instant, l'Akpénou devenue épouse cesse d'être nue ou d'exposer sa nudité, et une femme qui se déshabille en public, surtout dans la colère, est considérée comme une malédiction pour les spectateurs. En effet, la sagesse des ancêtres proscriit l'exposition des parties intimes par lesquelles on donne la vie. L'intention des ancêtres était donc d'exalter la femme et de solenniser le jour où elle mettrait fin à l'exposition de sa nudité en devenant épouse. Quelle justification pouvons-nous donner aujourd'hui quand on exige des filles qu'elles sortent nues, elles qui ont toujours été habillées depuis le berceau ? N'est-ce pas tordre le cou à la sagesse des ancêtres, ridiculiser et instrumentaliser la femme ?

Le hic, c'est qu'au commencement, comme nous l'écrivions dans notre précédente parution, tout comme les Akpéma, les Evala sortaient

eux aussi nus dans les arènes pour lutter (d'où l'expression «mowoki Evalou ladiènao», je vais pour voir le sexe de Evalou). Pourquoi les conservateurs de la tradition ancestrale ont-ils pu aujourd'hui autoriser les Evala à porter des culottes pour protéger leur nudité lors des luttes, tout en refusant aux Akpéma de se vêtir lors de leur initiation ?

La présence autour de certains sanitaires de l'édition 2026 des Akpéma, rapportée par l'un de nos reporters, nous a permis de toucher du doigt de nombreux actes qui interpellent plus d'un. La plupart des sanctuaires dans lesquels se déroulent les rituels sont dans un état d'insécurité criarde.

Outre le déroulement des rituels généralement jusque tard dans la nuit, les sanitaires jadis interdits d'accès, surtout lors des cérémonies, à tout le monde, sont transformés en marchés publics où tout quidam peut circuler librement et caresser les parties intimes des Akpéma au vu et au su de tout le monde sans être inquiété. Certaines mairies qui tentaient de s'opposer aux attouchements des Akpéma et à l'intrusion dans le sanctuaire du public, composé en majorité de jeunes garçons, sont brutalisées.

À l'ère du numérique et des réseaux sociaux, où, depuis son balcon, toute personne

malintentionnée peut, à l'aide de son téléphone Android, filmer ou prendre des photos des Akpéma en état de nudité en procession vers le sanctuaire à des fins de chantage et de dénigrement, il est urgent que le gouvernement, les gardiens des us et coutumes, les défenseurs des droits de l'homme et surtout de la femme, analysent les dangers et les risques auxquels ce pan de l'initiation Akpédou peut donner lieu. Sinon, quelle est concrètement, sur le plan culturel et culturel, l'importance ou l'intérêt de l'exposition de la nudité d'une fille avant son mariage ? Les coutumes sont-elles faites pour honorer la femme ou pour la déshumaniser ? Qu'apporte aujourd'hui concrètement de positif aux coutumes, à la société et à Akpénou le fait pour cette dernière de marcher totalement nue en pleine journée à travers tout un canton, suivie d'un long moment d'obscurité sur une montagne touffue d'herbe ?

Certes, il est nécessaire de faire la promotion de la culture et des coutumes, mais dans le respect de la dignité humaine. C'est en ce sens qu'il est important que les institutions en charge des droits de l'homme et celles de la culture scrutent sérieusement scruter les faits et gestes des rites initiatiques Akpédou afin de conserver ce qui donne un sens à l'être humain et élève la femme.

Les garants des us et coutumes doivent comprendre et accepter que la culture et les traditions sont des constructions humaines destinées à structurer la société, créer du lien et donner du sens. Lorsqu'elles deviennent destructrices ou aliénantes, leur raison d'être disparaît. L'humanisation des cultures est un processus nécessaire pour que l'évolution sociale accompagne le respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine. Que nos cultures, au lieu de nous rabaisser, exaltent plutôt la mémoire de nos ancêtres. Nous n'avons nullement la prétention, en abordant ce sujet, de nous ériger contre les coutumes ancestrales en général et des rites initiatiques des Akpéma en particulier, mais plutôt de faire leur promotion en leur donnant un sens actualisé capable d'attirer et de susciter une acceptation et une adhésion massive des jeunes.

Daniel A.

53^{ème} édition de la fête Odon-Itsu : La nouvelle igname à l'honneur

Le Lycée d'Atakpamé a servi de cadre aux principales cérémonies. Des natifs du Grand Ogou, venus de différentes localités du pays et de l'étranger, ont rejoint la ville des Sept Collines pour cette célébration placée sous le haut patronage de Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil de la République togolaise.

La cérémonie a réuni plusieurs représentants de l'État, dont Isaac Tchiakpe, ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, ainsi que Yawa Ahofa Kouigan, ministre de la Communication. Le Général Dadjia Maganawé, gouverneur de la région des Plateaux, figurait également parmi les personnalités présentes, aux côtés des autorités administratives, politiques, militaires et traditionnelles. Des délégations venues du Bénin et du Nigeria ont aussi pris part aux festivités.

Au centre de la journée, les rites ont rappelé la place particulière accordée à l'igname dans la culture du Grand Ogou. La libation a précédé l'invocation des ancêtres. Les prémices de la récolte ont ensuite été présentées avant la dégustation de la nouvelle igname. Ces gestes donnent à la fête une portée qui dépasse la seule célébration agricole. Ils établissent un lien entre la récolte, la terre et la mémoire collective.

Odon-Itsu est ainsi liée

au cycle agricole. Chez les Ifè, le rituel marque traditionnellement le moment où la nouvelle igname peut être consommée après sa présentation aux divinités et aux mânes des ancêtres. Le nom même de la fête renvoie à cette relation avec la terre nourricière. Les traditions locales associent « Odon » à la fête et « Tsu » à la puissance liée à la terre et à la croissance des cultures.

La célébration actuelle s'appuie sur une histoire déjà longue. Les premières éditions organisées sous la forme moderne de la fête remontent à 1973, alors qu'Ogou était encore désigné, circonscription d'Atakpamé. L'édition de 2023 avait marqué le cinquantième. Deux ans plus tard, la 52^{ème} éditions s'était tenue en 2025. La célébration de 2026 porte donc le nombre des éditions à 53.

Au fil des années, Odon-Itsu a conservé sa dimension rituelle tout en devenant un espace de retrouvailles pour les communautés du Grand Ogou. Chants, danses traditionnelles, manifestations cul-



turelles et rencontres entre ressortissants de l'Ogou, d'Anié et de l'Est-Mono accompagnent les cérémonies. En 2022, les organisateurs avaient notamment rappelé que les rites liés à la consommation de la nouvelle igname se déroulaient dans plusieurs lieux sacrés de la région.

Cette dimension territoriale explique aussi la présence de délégations étrangères. Les liens historiques et culturels qui unissent les communautés de cette partie du Togo à celles du Bénin et du Nigeria

trouvent dans la fête un espace de rencontre. La cérémonie de 2026 a ainsi réuni, autour des rites de la nouvelle récolte, des représentants de plusieurs horizons.

Pour les autorités culturelles togolaises, ce type de patrimoine constitue aussi un élément du paysage culturel national. Le ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts dispose notamment d'une direction chargée du patrimoine culturel, dont les missions comprennent la sauvegarde et la revalorisation des us et coutumes

ainsi que la protection du patrimoine culturel immatériel.

À Atakpamé, les gestes accom-

plis samedi ont donc renoué avec une pratique ancienne sans se limiter à la reproduction d'un rituel. La libation, la présentation des prémices et la dégustation de l'igname ont replacé la terre au centre de la célébration. Les retrouvailles des communautés ont, elles, prolongé cette mémoire dans le présent.

Au terme de la cérémonie, l'igname nouvelle a été consommée après l'accomplissement des rites. Une fois encore, Odon-Itsu aura réuni autour d'un même calendrier agricole ceux qui voient dans cette fête à la fois un héritage familial, un repère culturel et un moment de rassemblement du Grand Ogou.

Carole A.

OTR : Les contrôles du paiement de la TPU se poursuivent

L'Office Togolais des Recettes (OTR) annonce le début, dès le 10 août 2026, des contrôles du paiement de la Taxe professionnelle Unique (TPU), pour le compte du second trimestre 2026.



L'administration fiscale passe désormais à la phase de contrôle pour le paiement de la Taxe professionnelle unique (TPU) des transporteurs routiers, communément appelée « trimestre ». Conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre des procédures fiscales, la perception de ladite taxe a démarré le 10 août dernier, et se poursuit sur l'ensemble du territoire national.

L'annonce a été faite, via un communiqué en date du 06 août 2026, signé du Commissaire Général de l'institution fiscale, Yawa Chantal Tsègan, informant l'ensemble des transporteurs routiers soumis au paiement de ladite taxe.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la perception de ladite taxe au titre du deuxième trimestre 2026, conformément aux règles légales en vigueur.

Notons que la perception et le contrôle de la TPU reposent sur un cadre juridique précis. Ainsi, l'OTR rappelle que ces opérations sont menées en

stricte conformité avec les dispositions de l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales. Cette réglementation vise à s'assurer que l'ensemble des acteurs du secteur du transport routier s'acquittent de leurs obligations fiscales dans les délais impartis afin d'éviter tout désagrément lors des contrôles sur les axes routiers.

Face au déploiement des équipes de contrôle sur le terrain, le Commissaire Général de l'OTR fait appel au sens du civisme et à la collaboration de tous les contribuables concernés. Les propriétaires et conducteurs de véhicules de transport sont vivement invités à régulariser leur situation fiscale, ceci dans l'optique d'éviter des perturbations de leurs activités, notamment des pénalités ou l'immobilisation de leur véhicule.

@macite.tg

Ayizan : portée et origine

La 54^{ème} édition de la fête traditionnelle Ayizan a connu son apothéose samedi à Tsévié, dans la région Maritime, en présence de Hodabalo Awate, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Chef-ferie coutumière, représentant le président du Conseil.



Célébrée chaque année par le peuple Zio, dans la préfecture éponyme du sud du Togo, Ayizan, qui signifie « la fête du haricot » en langue locale, trouve son origine dans un rite agraire ancestral marquant la fin des récoltes.

À l'origine, la fête célébrait l'abondance des cultures de haricot, denrée symbole de subsistance et de prospérité pour les communautés Zio. Au fil des décennies, cette célébration agricole s'est transformée en un grand rassemblement identitaire, réunissant chaque année les filles et fils du Zio, qu'ils vivent sur place ou dans la diaspora.

L'édition 2026 a permis

au ministre d'appeler les populations à renforcer l'unité, la solidarité et la participation collective au développement de la préfecture.

Au-delà de sa portée symbolique, Ayizan reste aussi un rendez-vous économique de poids pour la région. Expositions artisanales, foires, manifestations artistiques et rencontres communautaires y offrent aux acteurs locaux une vitrine pour valoriser leurs savoir-faire et créer des opportunités économiques.

Plus d'un demi-siècle après sa création, Ayizan s'impose aujourd'hui comme l'une des grandes fêtes traditionnelles du Togo, à la croisée de la mémoire ancestrale, de l'iden-

tité culturelle et des aspirations au développement moderne. L'origine de la fête traditionnelle Ayizan à Tsévié au Togo vient d'un épisode historique de l'exode du peuple Éwé et d'un rite agraire autour de la culture du haricot.

L'histoire de l'exode et de Tsévié

Vers 1720, fuyant le royaume d'Agokoli, des groupes Éwé se déplacent vers le sud du pays. Arrivés à Gamé, ils décident de semer des haricots et de s'installer provisoirement jusqu'à la récolte.

L'expression éwé « Ayia Nétsé viée », qui signifie « que le haricot produise un peu », a donné son nom à la ville de Tsévié.

Ayizan signifie littéralement « haricot ». C'est au départ une fête de reconnaissance envers les ancêtres pour une bonne saison agricole.

Elle est célébrée chaque année, le deuxième samedi d'août, dans la préfecture du Zio à Tsévié (située à 35 km au nord de Lomé).

Au-delà de l'aspect agricole, cette célébration est un moment fort de retrouvailles, de mémoire collective et d'unité pour le peuple Éwé.

La rédaction

FAEA-TOGO: « Quand l'eau devient un danger, les femmes transforment la crise en combat », Carole AGHEY

L'accès à l'eau potable et à un environnement sain demeure un enjeu majeur de santé publique, de dignité humaine et de développement durable au Togo. Depuis sa création en 2017, Femme en Action pour l'Eau et l'Assainissement (FAEA-TOGO) entend apporter une réponse citoyenne à ces défis, en plaçant notamment les femmes au cœur de la mobilisation communautaire. Dans une interview accordée à Dagan Magazine, la Présidente de Femme en Action pour l'Eau et l'Assainissement (FAEA-TOGO), Carole AGHEY, revient sur l'histoire de l'association, ses missions, les actions déjà menées, ses difficultés ainsi que ses ambitions pour les prochaines années. Elle évoque également les besoins de financement de l'organisation et lance un appel aux autorités, partenaires, entreprises, organisations de la société civile et personnes de bonne volonté pour accompagner les initiatives en faveur de l'eau et de l'assainissement. Voici l'intégralité de l'interview

Faites-nous un petit historique de la création de Femme en Action pour l'Eau et l'Assainissement (FAEA-TOGO) ?

Quand l'eau devient un danger, les femmes transforment la crise en combat.

En 2017, le Togo faisait face à une urgence silencieuse, nappes polluées par les pesticides, eaux usées rejetées sans traitement, défécation à l'air libre encore courante, et à Lomé, des inondations régulières dues à l'absence de drainage. Ces réalités mettaient en péril la santé et la dignité des populations.

C'est dans ce contexte qu'est née Femme en Action pour l'Eau et l'Assainissement (FAEA-TOGO). Portée par la conviction que l'accès à l'eau propre et à un environnement sain est un droit fondamental, l'organisation a choisi de placer les femmes au premier plan de la mobilisation. Depuis, FAEA-TOGO incarne une réponse citoyenne et féminine à l'un des défis les plus vitaux du pays.

Quels sont les objectifs et missions que s'est assignés l'association ?

FAEA-TOGO a pour mission de promouvoir l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en tant que droit fondamental, tout en mobilisant les femmes et les communautés autour d'initiatives durables.

L'association œuvre principalement à faciliter l'accès à l'eau potable pour les populations vulnérables, à promouvoir l'hygiène et l'assainissement, à sensibiliser les communautés à la protection de l'environnement, à renforcer les capacités des populations sur les bonnes pratiques sanitaires et à développer des initiatives et des partenariats favorisant un développement durable.

À travers ses actions, FAEA-TOGO ambitionne d'améliorer durablement les conditions de vie et de faire de l'eau et de l'assainissement un véritable levier de dignité et de développement.



La présidente de FAEA-TOGO, Carole Aghey en action

Quelles sont les actions déjà déployées et vos

perspectives ?

Depuis sa création, FAEA-TOGO mène des actions de sensibilisation sur l'hygiène, l'assainissement et la gestion durable de l'eau, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes, les jeunes et les communautés vulnérables. L'association contribue également à la promotion d'un environnement sain et à l'accès à l'eau potable à travers des émissions radiophoniques, renforçant ainsi son engagement en faveur du bien-être collectif.

À moyen et long terme, FAEA-TOGO ambitionne de consolider et d'élargir ses interventions sur l'ensemble du territoire national, en s'appuyant sur des projets innovants, des programmes de formation de qualité et des partenariats stratégiques dura-

bles...

Où trouvez-vous les moyens de vos actions ?

Les actions de FAEA-TOGO reposent principalement sur le soutien de sa présidente, Mme AGHEY Ampiaba Carole, ainsi que, ponctuellement, sur les contributions des membres de l'association. À ce jour, l'organisation ne bénéficie d'aucun appui de partenaires techniques ou financiers, ce qui rend son engagement d'autant plus remarquable.

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

À l'instar de nombreuses organisations communautaires, FAEA-TOGO se heurte à des défis majeurs, tel que l'insuffisance des financements, le manque de matériels adaptés

et la nécessité de consolider et d'élargir les partenariats. Surmonter ces obstacles est indispensable pour accroître l'impact des actions menées sur le terrain et répondre efficacement aux besoins des populations en matière d'eau et d'assainissement.

Avez-vous un appel à lancer à qui de droit ?

La FAEA-TOGO lance un appel solennel aux autorités, aux partenaires, aux entreprises ainsi qu'aux personnes de bonne volonté afin de renforcer leur soutien aux initiatives en faveur de l'eau et de l'assainissement. Garantir l'accès universel à une eau potable de qualité et à un cadre de vie sain constitue non seulement une responsabilité collective, mais aussi un levier essentiel pour le développement durable. Les organisations de la société civile, les ONG et la diaspora sont également invitées à s'engager activement dans cette mission commune.

Pour rappel, l'association est située au 7, Boulevard de la Paix à Lomé

Téléphone (+228) 90 09 15 10 / 96 49 15 11

Email : faeatogo@gmail.com

La rédaction

Supposée disparition de sexe : La justice togolaise condamne trois jeunes hommes

L'affaire des « kiki perdus » qui a alimenté la psychose dans tout le pays, et aussi à Atakpamé ces dernières semaines connaît un épilogue judiciaire. Le tribunal de la ville a condamné trois jeunes hommes après les avoir reconnus coupables d'avoir porté de fausses accusations autour de prétendues disparitions d'organes génitaux.

Les premiers faits remontent au 20 juillet 2026. Un jeune homme avait accusé trois agents commerciaux d'avoir provoqué la disparition de son sexe. Le 28 juillet, un autre a formulé une accusation similaire contre un chauffeur. Le lendemain, 29 juillet, un conducteur de taxi-moto a affirmé à son tour avoir été victime du même phénomène. Ces accusations avaient rapidement alimenté les conversations, les inquiétudes et les tensions dans plusieurs quartiers d'Atakpamé, faisant craindre des actes de justice populaire contre les personnes désignées.

Saisie des différentes affaires, la justice a procédé aux auditions des plaignants et des personnes mises en cause. Les trois jeunes ont finalement reconnu avoir livré

des déclarations inexactes. « J'avais porté une fausse accusation de la diminution de mon sexe. Je présente mes excuses au tribunal et à tout le monde. Je reconnais que mon sexe, ce que je disais là, c'est faux », a déclaré l'un d'eux.

À l'issue des audiences, le tribunal a déclaré les prévenus coupables de dénonciation calomnieuse, d'exposition d'autrui à un risque de violence ainsi que de violences volontaires. La peine prononcée est de 12 mois d'emprisonnement, dont 11 mois avec sursis.

La décision intervient alors que les rumeurs de « disparition de sexe » avaient alimenté les conversations et provoqué des tensions dans plusieurs localités togolaises. Des personnes avaient été désignées comme responsables sur la seule base d'accusations non vérifiées, avec le risque de



Les jeunes lors du procès

voir ces récits déboucher sur des actes de violence ou de justice populaire.

Le dossier d'Atakpamé rappelle ainsi les conséquences judiciaires que peuvent entraîner de fausses accusations lorsqu'elles exposent des tiers à des poursuites ou à des violences. Dans les trois affaires jugées, les déclarations initiales ont été démenties par leurs propres auteurs au cours de la procédure.

La justice a ainsi privilé-

gié l'établissement des faits face à des accusations qui avaient nourri la rumeur. La condamnation prononcée vise les auteurs des fausses déclarations et rappelle que l'accusation d'une personne ne peut se substituer à la preuve, particulièrement lorsque sa diffusion peut mettre en danger son intégrité ou sa sécurité.

Daniel A.

Pénurie inquiétante de sang au Togo :

« Mobilisation Générale » et « Le Sang du Peuple », pour sauver la situation

Depuis plusieurs semaines, le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) du Togo fait face à une situation critique. Les stocks de Produits Sanguins Labiles (PSL), communément appelés poches de sang, sont à un niveau historiquement bas. Face à cette urgence vitale, des acteurs de la santé et de la société civile en l'occurrence le Secrétaire général du Syndicat des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot), le Dr Gilbert Tsolenyanu et le pasteur Edoh Komi du Mouvement Martin Luther King (MMLK), « La voix des sans voix » lancent un appel solennel à la générosité de tous les togolais.

Alors que les besoins en transfusion ne cessent de croître pour sauver des mères lors d'accouchements compliqués, des victimes d'accidents ou des patients souffrant d'anémie sévère, les réserves du CNTS s'amoindrissent dangereusement. Pourtant, l'établissement, reconnu pour la qualité de son travail et sa capacité à répondre aux sollicitations, se heurte aujourd'hui à une réalité. En effet, le nombre de donneurs est insuffisant pour couvrir la demande. D'après le CNTS, cette situation s'aggrave encore, quand les véritables donateurs (les élèves et étudiants) sont partis en vacances.

« Cette pénurie au CNTS, qui fait un travail remarquable pour répondre aux sollicitations et satisfaire les besoins de plus en plus nombreux, nous interpelle toutes et tous. La situation est très alarmante à cause de l'insuf-

fisance de donneurs de sang comparativement aux besoins », a déclaré le Dr Tsolenyanu.

Dans un message empreint d'humilité et de responsabilité, le représentant des praticiens hospitaliers a souhaité dépasser le simple constat pour agir. Il a lancé une véritable « Mobilisation Générale » invitant chaque citoyen en bonne santé à franchir le pas. « Je viens humblement en appeler à notre sens de responsabilité, de générosité et de solidarité, » a-t-il insisté.

Abondant dans le même sens, le MMLK, lance pour sa part l'opération « Le Sang du Peuple » pour tenter de renverser une situation.

Pour l'organisation dirigée par le pasteur Edoh Komi, cette situation ne peut plus être considérée comme une simple question relevant du secteur sanitaire.

« Le don de sang doit devenir une affaire nationale et d'État », a-t-il souligné.



Le MMLK interpelle directement les pouvoirs publics, les élus locaux et les différentes composantes de la société togolaise. Maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux, Forces armées togolaises, Gendarmerie, Police, Sapeurs-Pompiers, chefs traditionnels, comités de développement des quartiers et responsables des marchés sont appelés à prendre part à l'effort.

L'organisation souhaite notamment que chaque caserne, chaque commissariat et chaque brigade deviennent des points de mobilisation en faveur du don de sang.

« L'armée qui protège nos vies doit aussi sauver nos vies », insiste Pasteur Edoh Komi.

Le MMLK appelle également les entreprises à participer à l'opération en permettant à leurs employés de consacrer jusqu'à deux heures au don de sang.

Les communautés religieuses ne sont pas oubliées dans cet appel à la mobilisation. Le MMLK invite les Églises, Mosquées et autres communautés religieuses à sensibiliser leurs fidèles au don de sang. Le mouvement propose notamment l'instauration d'un « Dimanche du Don de Sang », afin de transformer les lieux de culte en véritables espaces de sensibilisation et de mobilisation citoyenne.

Pour appuyer son appel, l'organisation cite l'Évangile selon Jean : « Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa

vie pour ses amis » (Jean 15:13).

Au cœur de cette mobilisation figure l'opération « Le Sang du Peuple ». Le MMLK annonce ainsi le déploiement de ses « Sentinelles du Sang » à travers ses coordinations préfectorales.

Ces équipes auront notamment pour mission de sensibiliser la population, de déconstruire les craintes et idées reçues liées au don de sang et d'encourager davantage de citoyens à franchir le pas.

Le mouvement plaide également pour l'intensification des campagnes mobiles du Centre national de transfusion sanguine (CNTS) et pour la mise en place d'une banque de sang d'urgence. Pour le MMLK, le message est simple : aucune solution durable à la pénurie ne peut exister sans une mobilisation régulière des donneurs.

« Le sang ne se fabrique pas. Il se donne », rappelle l'organisation, qui estime que l'inaction face à cette situation pourrait avoir de lourdes conséquences humaines.

Daniel A.

ARCOP : Le ménage continue

L'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) du Togo a annulé la procédure de demande de renseignement de prix (DRP) portant sur l'acquisition de 1 000 palettes agricoles destinées au Projet d'aménagement des terres agricoles de la plaine de l'Oti (PATA-OTI). La décision met en lumière plusieurs irrégularités susceptibles d'avoir affecté l'intégrité de la procédure.

Des anomalies qui interpellent

Dans sa décision n°047-2026 rendue le 10 août 2026, le Comité de règlement des différends (CRD) de l'ARCOP relève plusieurs anomalies dans l'évaluation des offres. Parmi les plus importantes figure l'absence de paraphes des membres de la commission ad hoc d'ouverture sur les pages des offres.

Or, l'article 84, alinéa 4, du décret n°2022-080/PR du 6 juillet 2022 portant Code des marchés publics impose cette formalité, considérée comme une garantie essentielle destinée à préserver l'intégrité des documents et à prévenir d'éventuelles manipulations après l'ouverture des plis.

Le CRD a également relevé des corrections arithmétiques inexpliquées sur l'offre de DYTOUI CONSULTING Sarl, initialement annoncée à 24 007 100 F CFA TTC avant d'être portée à 28 768 400 F CFA TTC. Le rapport d'évaluation ne fournirait aucune explication permettant de justifier cette modification.

À cela s'ajoutent des anomalies concernant les signatures. Le bordereau des prix aurait été signé à l'encre bleue, tandis que les autres pièces essentielles de l'offre portent des signatures à l'encre noire. Le Comité a en outre relevé une différence visuelle entre les signatures. Ces éléments, associés à l'absence de paraphes, ont été considérés comme des « indices graves et concordants » de manipulations des offres.

pulation des offres.

Le rejet d'ESTHER SOLUTION également contesté

L'affaire avait été portée devant l'ARCOP par les Ets ESTHER SOLUTION, dont l'offre de 20 272 400 F CFA TTC avait été rejetée pour insuffisance d'expérience similaire. Le ministère de l'Agriculture exigeait notamment la preuve d'un marché antérieur portant sur la fourniture d'au moins 300 palettes en un seul contrat.

Le CRD estime toutefois qu'une expérience similaire ne doit pas être assimilée à une expérience strictement identique. Une interprétation trop restrictive pourrait, selon la décision, limiter indûment la concurrence et écarter des entreprises pourtant capables d'exécuter le marché.

Une nouvelle procédure et une enquête

Face à l'ensemble de ces manquements, l'ARCOP a ordonné l'annulation totale de la



Le Directeur de l'ARCOP entouré de ses collaborateurs

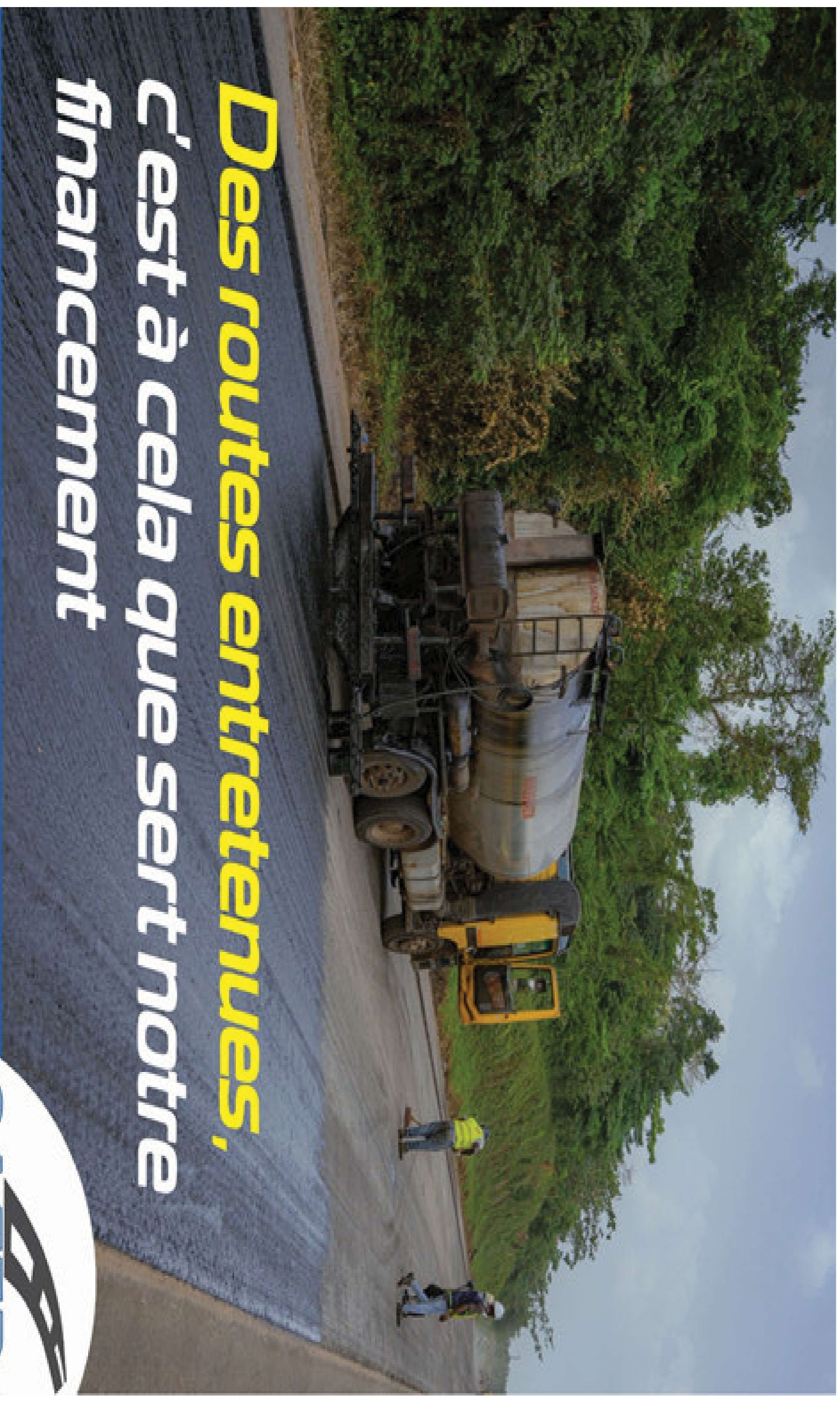
n°0381/2026/MAPRASA et la reprise intégrale du processus. La décision est immédiatement exécutoire.

Parallèlement, le service des investigations de la direction générale de l'ARCOP doit enquêter sur les irrégularités relevées afin d'en déterminer les

responsabilités. À ce stade, les sources disponibles ne font état d'aucune sanction définitive contre les personnes ou entreprises concernées.

Carole A.

Lisez et faites lire votre journal
**Chronique de la
Semaine**



***Des routes entretenues,
c'est à cela que sert notre
financement***

● Route Nationale N°1 (Agoè Caccaveli) ● Lomé-Togo BP: 8646

☎ Tél: (+228) 22 51 88 55 ● www.safer.tg

SAFER